ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
21, 22 ET 23 JUILLET 2009, CALGARY (ALBERTA) Résolution nº 07/2009

TITRE :	Nouvelle stratégie fédérale de développement économique autochtone
OBJET :	Développement économique
PROPOSEUR(E) :	Shane Gottfriedson, Chef, bande indienne de Kamloops, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	John Thunder, Chef, Première Nation de Buffalo Point, MB
DÉCISION:	Adoptée provisoirement par le Comité exécutif de l'APN le 10 septembre 2009

ATTENDU QUE :

A. Le gouvernement fédéral poursuit l'élaboration d'un nouveau cadre économique autochtone en ce qui concerne les Premières Nations et les économies autochtones, pour lequel il a sollicité et déjà reçu des approbations internes de la part des autorités fédérales;

B. Les Chefs en assemblée ont exprimé leur opposition catégorique à des cadres stratégiques et processus de dialogue fédéraux pan-autochtones, y compris en matière de politiques de développement économique;

C. Le gouvernement fédéral, avec Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) comme chef de file, prévoit le début d'une seconde phase d'activités de dialogue à l'automne 2009;

D. Le premier effort du gouvernement fédéral de recueillir des opinions et d'engager le dialogue en 2008 n'a pas été largement appuyé par les Premières Nations;

E. Le gouvernement fédéral a annoncé un budget de 70 millions de dollars pour les exercices financiers 2008-2009 et 2009-2010 en vue de la mise en œuvre du cadre économique et qu'il a depuis annoncé l'injection de 50 millions de dollars au cours des trois exercices financiers subséquents;

F. Les Chefs en assemblée n'ont eu de cesse de déclarer que les Premières Nations doivent participer à l'élaboration, à la conception, à la coordination et à la mise en œuvre de ce nouveau cadre économique;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de septembre 2009 à Gatineau (Québec)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

G. Le Programme communautaire de développement économique (PCDE) est le seul programme économique des Premières Nations mis en œuvre et contrôlé à l'échelle locale et le gouvernement fédéral a commencé à transférer des ressources destinées au PCDE hors du cadre des ententes communautaires en vigueur vers des structures globales à l'échelle régionale;

H. Ce nouveau cadre économique doit tenir compte des exigences de notre croissance économique, peu importe que nos économies soient en développement, émergentes ou dynamiques, ainsi que des programmes, services et initiatives d'incitation administrés par les Premières Nations à l'échelle locale et régionale, en vue de privilégier des solutions issues des Premières Nations aux priorités économiques des Premières Nations;

I. Il semble que les éléments de ce nouveau cadre économique privilégient les Premières Nations prêtes pour l'investissement, sans véritablement préciser comment favoriser le développement parmi les Premières Nations qui ne sont pas prêtes pour l'investissement;

J. Le Comité des Chefs sur le développement économique (CCDE) de l'APN doit jouer un rôle central pour ce qui est de prodiguer des conseils en vue de l'élaboration d'un nouveau cadre économique.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent le Chef national, les Chefs régionaux détenteurs d'un portefeuille et(ou) le CCDE de demander à AINC de coordonner des activités de dialogue et d'engagement propres aux Premières Nations au cours de la seconde phase des discussions, et que lesdites discussions se déroulent dans le respect des processus régionaux des Premières Nations;

2. Appellent le ministre des Affaires indiennes à examiner des options visant la mise en place d'un système complémentaire au PCDE et à renoncer à transférer des fonds destinés au PCDE à l'échelle locale vers des modèles globaux axés sur la mise en œuvre ou la restructuration à l'échelle régionale;

3. Appellent le ministre des Affaires indiennes à reconsidérer les processus propres au cadre économique qui sont susceptibles d'accroître les écarts économiques entre les Premières Nations qui sont prêtes et celles qui ne le sont pas, ainsi qu'avec le reste du Canada;

4. Appellent le ministre des Affaires indiennes à débloquer des fonds afin que le CCDE participe adéquatement aux discussions entourant le cadre économique et fasse part de ses commentaires en temps opportun au gouvernement fédéral sur ses initiatives.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 10e jour du mois de septembre 2009 à Gatineau (Québec)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL